

FLASH N°41 CFE-CGC PÉTROLE: les moyens de l'OPCO-2I - un enjeu important pour la branche Pétrole en terme de perspectives sur les métiers et les compétences et de formation face au défi de la transition énergétique et en période post-Covid19

Le 08 Juin 2020



Déclaration intersyndicale CFE-CGC Pétrole, CFDT, FO lors de la SPP⁽¹⁾ Pétrole – OPCO2I ⁽²⁾ du 03 juin 2020.



Derrière tous ces acronymes « *barbares* » (SPP, OPCO, CPNE...) que l'on croirait réservés à quelques initiés, il y a une réalité : le besoin en études prospectives sur les métiers et compétences et en formation indispensables pour répondre aux exigences du futur, celui de la branche Pétrole.

La pandémie que nous traversons agit comme un accélérateur et va emmener inexorablement notre société vers une transition énergétique et écologique durable.

Encore une fois, nous nous inscrivons dans cette vision du futur mais certainement pas sans la réalisation d'une étude prospective sur les emplois, métiers et compétences du Pétrole et les formations qui doivent accompagner les salariés dans leur trajectoire professionnelle pour ne laisser aucun salarié sur le côté !

C'est là que peut intervenir l'OPCO 2I. C'est sa vocation de mettre des moyens à disposition (outils et méthodologie) si l'UFIP le demande en acceptant une part interindustrielle dans le travail à réaliser. **Le pétrole ne peut pas travailler tout seul et doit faire entendre sa voix.**

Pour appuyer le courrier déjà envoyé à l'UFIP le 30 janvier 2020, la **CFE-CGC Pétrole** accompagnée par les organisations syndicales CFDT et FO, a insisté à nouveau sur ses demandes en SPP Pétrole et a demandé des réponses aux questions posées à l'UFIP avec un calendrier ...



⁽¹⁾ **SPP = Sections Paritaires Professionnelles dont le rôle et les missions sont d'anticiper les évolutions qualitatives et quantitatives de l'emploi, notamment par le biais d'études, mais aussi d'organiser un appui technique d'ingénierie de certification, d'actions de formation collective spécifiques, de promotion des métiers, de partenariat publique ou privé. La SPP Pétrole couvre 33000 salariés.**

⁽²⁾ **OPCO 2i est l'opérateur de compétences interindustriel.** Sa mission: informer, conseiller et accompagner dans la mise en œuvre de projets RH, compétences, formation et apprentissage.

Il rassemble **32 branches professionnelles** et 44 conventions collectives réparties au sein de **11 SPP** (3 millions de salariés):

- Énergie et Services énergétiques
- Chimie
- Pétrole
- Pharmacie
- Plasturgie, Nautisme et Composites
- Papier Carton
- Ameublement, Bois, Jouets et Puériculture
- Matériaux pour la construction et l'industrie, Verre
- Métallurgie et Recyclage
- Caoutchouc
- Industries créatives et techniques, Mode et Luxe

**Votre syndicat CFE-CGC Pétrole acteur
pour anticiper les challenges auxquels est confrontée la Branche Pétrole !**

Déclaration intersyndicale (CFE-CGC, CFDT, FO) - SPP Pétrole – OPCO 2I du 03 juin 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle et de la forte récession économique en préparation, qui amplifie la résonance des enjeux environnementaux et énergétiques, la formation devient un enjeu encore plus important pour la pérennité et le développement de la branche Pétrole face notamment aux chocs de la baisse des prix du pétrole et de la baisse des investissements et aux incertitudes sur la géopolitique et les politiques publiques.

Pour appuyer le courrier déjà envoyé à l'UFIP le 30 janvier 2020, nous voulons ré-insister sur nos demandes au sein de la SPP Pétrole et avoir des réponses de l'UFIP et un calendrier, avec validation en CPNE, sur les points suivants :

1 – l'UFIP va-t-elle déterminer les formations cœur de métier dans la branche Pétrole pour les – de 50 salariés ?

2- Sur le soutien aux **démarches prospectives** qui, selon nous, sont indispensables pour assurer l'avenir de la branche et de ses salariés, l'UFIP a-t-elle un projet d'**Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences** propre à la filière pétrole ou inter-industriel ? Nous rappelons qu'un EDEC a comme objectif d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences et de réaliser des actions concertées dans les territoires et permet entre autre d'expérimenter et de pousser les branches professionnelles à s'engager dans certaines actions innovantes (passerelles intersectorielles, ingénierie de nouvelles formations) ; de quelles mutations parlons-nous ? L'arrêt du moteur thermique en 2040 et la neutralité carbone au niveau européen en 2050, le développement des biocarburants et de l'hydrogène.

Plus précisément sur la transition énergétique, nous demandons qu'une réflexion inter-branches industrielles ait lieu au sein de l'OPCO 2I compilant ses propres chiffres et établissant des projections partagées sur les métiers, les compétences et les formations à l'horizon 2050 et proposant des actions. Pour cela, la branche Pétrole doit profiter des nouveaux outils et des nouvelles méthodes de l'OPCO 2I permettant de mieux détecter les besoins en emplois et compétences mais aussi les besoins à construire en nouvelles formations.

3- Concernant les difficultés économiques conjoncturelles graves identifiées pour la filière automobile et la réflexion pour les 6 branches concernées - dont la Chimie - d'ouvrir une négociation inter-branches, l'UFIP a-t-elle été sollicitée ? Et quelle est sa position ?

4- L'UFIP compte-t-elle demander de l'aide à l'OPCO – 2I pour identifier les **orientations prioritaires sur les métiers du Pétrole** (en cette période de pandémie due au Covid 19, nous pensons en particulier aux aviateurs).

5 – **Côté GPEC et observatoire**, quelle est la stratégie de l'UFIP sur l'observatoire des métiers et des compétences (objectifs et deadlines) ? L'UFIP compte-t-elle continuer avec son propre observatoire ou compte-t-elle s'associer à d'autres branches ?

6 - sur le **soutien aux investissements des CFA**, l'UFIP :

- compte-t-elle demander aux CFA que l'OPCO2I finance en partie (max 50%) leurs investissements ? et quels types d'investissement ? Matériels, locaux, outils pour innover en ingénierie pédagogique comme, par exemple, développer des MOOC ? La pandémie a clairement souligné des adaptations nécessaires à l'outil de formation.
- compte-t-elle motiver ses adhérents à la création de CFA, par exemple, en transition énergétique ?

7 – en ce qui concerne **l'attractivité des métiers de la branche** tournée vers les jeunes, l'UFIP compte-t-elle bénéficier d'un budget venant de l'OPCO-2I et des outils et méthodes associés ? Nous pensons à la définition d'une stratégie de communication et à la participation de l'UFIP via ses adhérents à des actions en région telles que des assises, des colloques sur les métiers historiques du pétrole et des métiers émergents en Nouvelles Technologies de l'Energie à l'attention des jeunes. La branche pétrole doit aussi, selon nous, aider à la croissance de start-up françaises dans le domaine des NTE pour innover et créer des emplois.

8 – L'UFIP compte-t-elle utiliser le dispositif de **soutien à la mobilité des apprentis** proposé au sein de l'OPCO-2I.

9- Quels sont les mesures mises en place par l'UFIP pour permettre au salarié du pétrole d'être un acteur autonome de son parcours professionnel sans l'obligation d'une validation du management ? Comment l'UFIP soutient les formations (incluant le contrat pro) quand le montant excède le plafond (règle de la péréquation avec la DGEFP) ?

En dernier point, nous rappelons qu'il est essentiel de démarrer la **négociation de branche sur la Formation** pour aborder les CQP et CQPI dans un contexte de transition énergétique et de crise climatique dont les objectifs se rapprochent.

Confédération Française de l'Encadrement CGC

59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS